

27 avril 2015

## Le rythme de croissance des dépenses reste soutenu

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

A fin mars 2015, les remboursements de soins de ville cumulés sur les douze derniers mois évoluent de + 3,7% (contre +4,0 % à fin décembre 2014).

Cette dynamique résulte :

- d'une nette reprise des remboursements de médicaments depuis le second trimestre 2014 sous l'effet de la dispensation des nouveaux médicaments contre l'hépatite C,
- une évolution de l'accroissement des consommants qui repart à la hausse : +1,7% (+1,1% à fin 2014) en lien avec l'épidémie de grippe de ce début d'année 2015 dans la mesure où l'évolution de la population protégée est quasi stable: +0,6% (+0,5% à fin 2014)

### LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les honoraires médicaux et dentaires progressent toujours à un rythme assez important +2,7% (+4,4 % à fin 2014).

La croissance de cet agrégat résulte principalement de la forte progression des remboursements de **généralistes** (+5,9%) engendrée par les versements de nouvelles rémunérations depuis fin 2013 (forfaits de médecin traitant et majoration pour personnes âgées). L'évolution des **consultations de généralistes** progressent de +1,7% (+1,0 % à fin 2014) en relation avec l'activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des spécialistes évoluent de +2,2 % (+3,8 % à fin 2014). Le moindre rythme d'évolution des actes techniques observé sur la période : +1,3% (+3,2% à fin 2014) résulte du très fort ralentissement de ceux effectués en cliniques privées (-1,7%). *A contrario* ceux réalisés en cabinets libéraux restent dynamiques (+3,6%).

Les remboursements des **dentistes** reculent de 0,6% en lien principalement avec la poursuite de décroissance des remboursements de prothèses (-5,5%)

### LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** constituent plus de la moitié des soins de ville. Hors Indemnités journalières maladie (IJ) et transports, elles augmentent de +4,6%.

La nette reprise des remboursements de **médicaments** : +5,6 % (+3,7 % à fin 2014) résulte des remboursements liés à la rétrocession hospitalière : +66,1 %. Ceux-ci repartent nettement à la hausse sous l'effet des nouveaux médicaments contre l'hépatite C. Hors rétrocession, cette

dépense est en recul de 0,5 % (-0,1 % à fin 2014).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +4,0 % (+4,2 % à fin 2014).

### Les auxiliaires médicaux

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** reste très dynamique et s'établit à +4,6 % (+5,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste important pour les infirmières (+4,8 %) et pour les masseurs-kinésithérapeutes (+4,6 %) en lien avec le dynamisme observé en termes de volume d'activité qui résulte principalement de la démographie de ces professions.

### Les indemnités journalières

La progression des dépenses **d'indemnités journalières** décélère +2,3 % (+4,5 % à fin 2014). La progression des montants versés aux auto-entrepreneurs depuis le début de l'année 2015 ralentit très fortement : -6,9 % (+20,8 % fin 2014) représentant 13,6% de la dépense (-1,2 point par rapport à fin 2014).

### Les autres dépenses de soins de ville

Le faible rythme d'évolution des dépenses de **transports** s'atténue : +0,9 % (+1,7 % à fin 2014).

Les dépenses de **biologie** sont en net retrait -1,7 % (+0,6 % à fin 2014).

### LA TENDANCE DES ÉTABLISSEMENTS

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +7,4 %. Cette évolution est impactée par un changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes qui s'est accompagné de modifications de périmètre sur la période (isolement tardif du FIR en 2013). Hors ces effets, l'évolution tendancielle serait plutôt de l'ordre de 4 % et seulement de 0,4% sur le premier trimestre 2015.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** sont en nette diminution de -2,7 % (-0,6 % fin 2014). Parmi ces dépenses, le poste principal, correspondant au champ de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO), recule de -2,5 % (+1,1 % fin 2014) en lien avec le très net recul des remboursements de séjours chirurgicaux (-3,4 %).

Les dépenses relatives aux soins de suite et de réadaptation sont également en baisse : -2,9 % (-2,3 % à fin 2014). Les dépenses de psychiatrie marquent également nettement le pas -8,1% (-6,1 % à fin 2014).

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +1,7 % (dont +1,2 % pour le secteur personnes âgées et +2,4 % pour le secteur personnes handicapées).

Tableau : les remboursements effectués à fin mars 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Données brutes mars 2015	Taux de croissance à fin mars 2015			
		ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>	PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>959,8</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,7%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>297,9</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,4%</b>
Dont Généralistes	83,3	5,5%	5,9%	8,0%	8,0%
<i>dont consultations généralistes</i>	54,9	1,3%	1,7%	1,7%	1,7%
Dont Spécialistes	160,1	1,8%	2,2%	1,0%	1,0%
<i>dont consultations spécialistes</i>	30,6	-0,9%	-0,5%	-4,1%	-4,1%
<i>dont actes techniques</i>	110,6	0,9%	1,3%	-1,3%	-1,3%
Dont Dentistes	52,4	-1,0%	-0,6%	-1,4%	-1,4%
<b>Prescriptions</b>	<b>552,8</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,6%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,1%</b>
Produits de santé	383,3	4,9%	5,3%	7,2%	7,2%
Médicaments	314,6	5,2%	5,6%	8,1%	8,1%
<i>officine</i>	262,6	-0,9%	-0,5%	-0,7%	-0,7%
<i>rétrocession</i>	52,0	65,4%	66,1%	97,1%	97,1%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	68,8	3,5%	4,0%	3,1%	3,1%
Auxiliaires médicaux	125,2	4,2%	4,6%	3,2%	3,2%
<i>dont infirmiers</i>	72,2	4,4%	4,8%	4,2%	4,2%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	43,9	4,2%	4,6%	2,4%	2,4%
Biologie	44,3	-2,1%	-1,7%	-5,6%	-5,6%
<b>Autres prestations<sup>(2)</sup></b>	<b>44,9</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,0%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,3%</b>
Dont frais de transport des malades	44,4	0,5%	0,9%	2,1%	2,1%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>64,2</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,3%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-1,3%</b>
<b>Etablissements de santé<sup>(3)</sup></b>	<b>903,2</b>	<b>4,5%</b>	<b>4,6%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Etablissements sanitaires publics</b>	<b>569,2</b>	<b>7,4%</b>	<b>7,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>178,3</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-2,7%</b>	<b>-4,3%</b>	<b>-4,3%</b>
Dont ODMCO	145,3	-2,9%	-2,5%	-5,8%	-5,8%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	24,9	-3,3%	-2,9%	1,8%	1,8%
Dont OQN Psychiatrie	5,2	-8,5%	-8,1%	3,6%	3,6%
<b>Etablissements médico-sociaux (champ OGD)</b>	<b>155,7</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,7%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>
Dont personnes âgées	99,2	1,2%	1,2%	1,0%	1,0%
Dont personnes handicapées	52,0	2,4%	2,4%	0,1%	0,1%
<b>Contribution Fonds d'Intervention Régional</b>	<b>34,9</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>
<b>Soins à l'étranger hors versement CLEISS</b>	<b>1,1</b>	<b>-16,1%</b>	<b>-16,1%</b>	<b>-15,7%</b>	<b>-15,7%</b>
<b>Total sur champ ONDAM</b>	<b>1 898,9</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,1%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,6%</b>
<b>Prestations en espèces maternité et paternité</b>	<b>39,6</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-3,9%</b>

(1) Corrigé des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux

(2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2013 et 2014

Sources : RSI /DEEP/SARDE et DCF ; CNAMTS (dotations globales transmises par la CNAMTS)

Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex – [www.le-rsi.fr](http://www.le-rsi.fr)

Direction des études, des équilibres et des placements – Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres -

Rédacteurs : Béatrice Lehmann ([beatrice.lehmann@rsi.fr](mailto:beatrice.lehmann@rsi.fr)) – Eric Piriou ([eric.piriou@rsi.fr](mailto:eric.piriou@rsi.fr))

Contact : Valérie Perrin ([valerie.perrin@rsi.fr](mailto:valerie.perrin@rsi.fr))